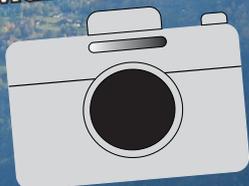


en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photo
Lauréat
Martin Binggeli**



**Tentez votre chance et
envoyez-nous
vos clichés !**

numéro 17 - juin 2022

Moments forts

**Nouvelle exposition au
Musée C. C. Olsommer**

**Salubrité et respect
des chemins agricoles**

**Projet de création
d'un four à pain à Noble-Contrée**

**A la rencontre des habitants :
Philippe Eltschinger**



**Noble
Contrée**
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Les beaux jours sont là, nous invitent à profiter des terrasses de Noble-Contrée pour y siroter un verre.

Nous sommes heureux de voir de belles initiatives émaner de nos habitants, à l'image du projet de création d'un four à pain à Venthône. Alors pourquoi pas rejoindre les rangs de cette association et mettre la main à la pâte ?

Ce mois-ci, nous sommes partis à la rencontre de Philippe Eltschinger, employé de notre service communal des travaux publics et en passe d'être ordonné diacre. Entre entretien de la foi et celui des espaces extérieurs, il nous parle avec ferveur de ses différents engagements.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

— **Chargée de communication**

Anaïs Zufferey

L'actualité de votre commune

Le dernier jour de l'école rime avec fête

A Miège, l'apéro palabrais vivra sa deuxième édition le vendredi 24 juin prochain dans et devant la grange de la Calattra, de 16h30 à 19h30. Sur le principe du pic-nic canadien, les participants sont invités à amener les boissons et quelques snacks qu'ils souhaitent partager.

Du côté de Veyras, la traditionnelle fête de fin de l'école aura lieu également le 24 juin 2022 dès 16h05 sur la place de l'école. Cette rencontre est organisée par la Société de développement de Veyras.

Nouvelle exposition au Musée C.C. Olsommer

En cette année 2022, le musée présente un focus sur les années de formation d'Olsommer, durant lesquelles il va s'initier à l'Art nouveau, un style qui marquera son œuvre sa vie durant.

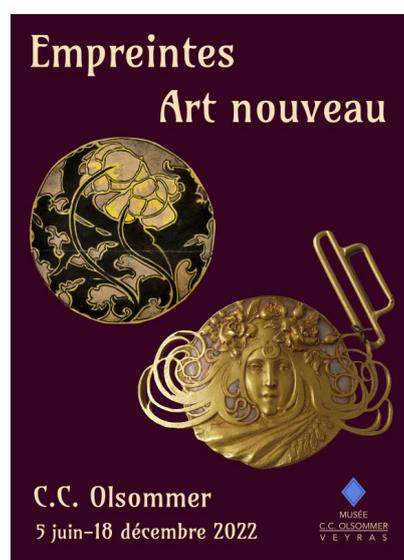
Au début du XX^{ème} siècle, l'artiste suit les cours de la Kunstgewerbeschule (l'Ecole royale des arts décoratifs) de Munich, l'un des grands centres de l'Art nouveau en Europe, et de l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds sous la conduite du professeur Charles L'Eplattenier, l'initiateur du fameux Style sapin.

A côté d'études florales et animales sorties des réserves pour l'occasion, le musée Olsommer expose des ouvrages de référence ainsi que différents objets issus de la collection d'arts industriels de l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds, utilisés à des fins pédagogiques jusque dans les années 20.

Ces pièces, produites par les élèves et les professeurs ou arrivées de l'extérieur dans la collection de l'école, permettent

de comprendre le faisceau d'influences qui a marqué Olsommer à ses débuts pour aboutir à l'élaboration de son style, marqué du sceau de l'Art nouveau.

La nouvelle exposition a ouvert ses portes le 5 juin, jusqu'au 18 décembre 2022. Les visiteurs peuvent la découvrir tous les dimanches de 14h00 à 17h30.



Assemblée primaire du 13 juin 2022 à Veyras

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le lundi 13 juin 2022 à 20h00 à la salle polyvalente de Veyras. L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 6 décembre 2021
3. Lecture des comptes 2021
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2021
5. Approbation de la prolongation des zones réservées pour une durée de 3 ans
6. Approbation du règlement communal sur les taxes de séjour et d'hébergement
7. Divers

Les différents documents liés à ces objets peuvent être consultés sur notre site www.noble-contrée.ch ou directement à notre guichet d'accueil.

Un apéritif sera servi à l'issue de l'assemblée et nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux.



Vivre ensemble

Salubrité et respect des chemins agricoles

Notre vignoble représente un atout indéniable pour notre région, que ce soit au niveau de la beauté du paysage mais aussi sur le plan économique pour nos vignerons.

Pour préserver le bon état des abords des vignes, nous rappelons aux propriétaires de chiens que le règlement communal de police leur impose de ramasser les excréments aux abords des routes, sur les propriétés et dans le vignoble. Les vignes et les parcelles agricoles sont des propriétés privées et doivent être respectées comme telles. Ce respect est également de mise pour les promeneurs, qui sont priés de ne pas déverser leurs déchets dans la nature.

Nous remercions également les vignerons de veiller à ne pas créer des ornières qui endommagent les chemins agricoles et à ramasser les déchets végétaux et la terre qui seraient amenés sur les voies publiques, notamment lors de l'usage de machines.

Grâce aux efforts consentis par tous pour une bonne cohabitation, le vignoble de même que les autres espaces naturels resteront des lieux agréables à fréquenter, autant pour les marcheurs que pour les vignerons. Nous comptons sur votre active collaboration et vous en remercions d'avance.

Projet de création d'un four à pain à Venthône

En 2018, deux habitants de Venthône amoureux du bon pain font le constat qu'il n'existe pas de four banal dans notre région. Une association est dès lors créée pour lancer le projet de la construction d'un tel four, dans une ancienne grange réaménagée sur la place du village au centre de Venthône. Le but consiste à organiser des journées dédiées au pain, où les habitants pourraient venir le cuire ou en acheter, dans un esprit de partage.

Septante personnes se sont déjà montrées intéressées à participer au projet. Une assemblée générale se tiendra le 17 juin prochain à 19h à la Salle à boire du Château de Venthône pour présenter le projet au public et trouver des personnes motivées de participer à l'aventure. Les initiateurs espèrent rassembler 150'000 francs

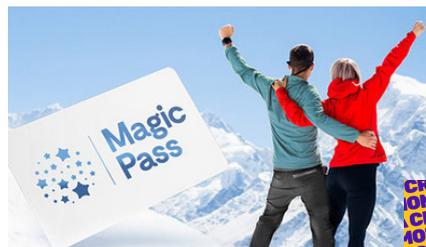
pour mener à bien ce projet. Si tout se passe comme prévu, les premières fournées devraient débiter l'année prochaine.



Jeunesse : aide à l'achat d'un abonnement de ski

La commune continue de soutenir ses jeunes habitants jusqu'à 19 ans, à hauteur de 100 CHF, lors de l'achat d'un abonnement de ski pour la saison hivernale 2022-2023. Cela concerne la station de Crans-Montana et celles intégrées au Magic Pass.

Un formulaire de demande est disponible sur notre site www.noble-contree.ch sous la rubrique "Administration", "Formulaires". Il est à nous retourner avec la copie de l'abonnement de ski d'ici au 31 octobre 2022 par courrier (administration@noble-contree.ch), par courrier ou en le déposant directement à notre guichet d'accueil.



A la rencontre des habitants de Noble-Contrée : Philippe Eltschinger de Veyras

Nous rencontrons Philippe Eltschinger un jour de pluie. Cet entretien lui permet de faire une pause au sec, entre deux averses. Il faut dire que l'activité de Philippe au service des travaux publics l'amène à travailler en extérieur le plus clair de son temps. Retour sur le parcours d'un homme de conviction.

Originaire de Fribourg, Philippe emménage à Veyras en 2006 avec son épouse Sylvie. Ensemble, ils ont cinq enfants. La carrière de Philippe commence avec un apprentissage de menuisier puis un emploi auprès de TZ Menuiserie, avant de rejoindre les travaux publics de la commune de Veyras en 2014.

Son travail est principalement concentré sur les parcs et jardins. Il plante des fleurs, entretient les pelouses et les places de jeux. "J'apprécie la variété des tâches et travailler en extérieur, au rythme des saisons", nous confie-t-il.

Pendant son temps libre, Philippe Eltschinger préside le Conseil de gestion de la paroisse de Veyras, ainsi que le Conseil de Communauté. Le premier organe gère les biens de l'Eglise, tandis

que le second organise les événements qui se déroulent sur nos trois villages comme les premières communions, la Fête-Dieu ou les fêtes paroissiales. Il voit bien que la fréquentation des fidèles est en baisse. "Il est vrai que l'Eglise est en perte de vitesse. Il faudrait trouver de la relève en amenant du sang neuf, mais tout en préservant les traditions", relève Philippe.

Ce dimanche 12 juin, Philippe Eltschinger sera ordonné diacre en présence du prêtre Pierre-Yves Maillard et de l'évêque de Sion Mgr Jean-Marie Lovey. Philippe a suivi une formation de quatre ans pour accéder à ce nouveau statut qui lui permet d'assister le prêtre dans ses activités.



Actualités des associations

Club de pétanque de Noble-Contrée : Le club, fort d'une cinquantaine de membres, organise l'un des plus grands concours du Valais les 18 et 19 juin prochains sur le site du Beulet à Saint-Léonard. Lors de ce championnat valaisan de doublettes (élite et féminin), vous pourrez apprécier le talent des plus fines gâchettes du canton et soutenir les joueurs de notre commune.

Nomad'Bar : Le bar itinérant le plus célèbre de Noble-Contrée reprend du service, tous les jeudis du 19 mai au 25 août 2022 dès 18h. Cette année, les organisateurs proposent des verres consignés dans une optique durable. Les dates et les lieux des soirées sont disponibles sur notre site www.noble-contree.ch, dans l'Agenda des manifestations.

Fanfare la Concordia : Les 60 musiciens de la Concordia de Miège et de Veyras sont heureux de vous convier à leur prochain concert qui aura lieu le 16 juin 2022 à 19h00 à la salle de gym de Veyras. Réservation des billets sur le site www.concordia-miege.ch.

Agenda des manifestations

14 mai - 26 juin : Exposition "La gravure dans tous ses états", Galerie du Château de Venthône

12 juin : Atelier de pleine conscience et une œuvre sous la loupe, Musée Olsommer à Veyras

16 juin : Concert de la Fanfare la Concordia, salle polyvalente de Veyras

16 juin : Nomad'Bar, école de Venthône

18 juin : Tournoi populaire du FC Miège, terrain des Hartes à Miège

18-19 juin : Nova Eroica Switzerland, Venthône

5 juin - 18 déc. : Exposition "Empreintes Art nouveau", Musée Olsommer à Veyras

Ce journal mensuel informe les habitants des actualités sociales, politiques et économiques de sa région. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch
 f @noblecontree
 @noblecontree
 Commune de Noble-Contrée

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

Impressum

Tirage : 2'290 exemplaires
 Prochaine parution : 22 juillet 2022
 Délai de rédaction : 17 juin 2022
 Imprimerie : Schoechli, Sierre